

Brèves

Prénoms amazigs : Question urgente de Me Ouammou

Me Abdellatif Ouammou, conseiller à la deuxième Chambre, a posé une question urgente au Ministère de tutelles (Intérieur), mardi dernier, sur les prénoms amazighs refusés par les services d'état civil. Pourtant les prénoms réclamés par les citoyens sont «de pures prénoms amazighs».



Le conseiller a appelé, à l'occasion de la célébration du discours royal d'Ajdir, au respect des orientations du pays. Car, juge-t-il, il est inacceptable, par exemple, que le nom d'un savant amazigh est rejeté pour être remplacé par un autre illustre inconnu.

«Le Maroc doit être fier de toute son identité, de sa diversité et de ses forces», a affirmé Me Abdellatif Ouammou. C'est pourquoi il a réclamé de revoir le système de l'état civil pour rendre justice, dans les brefs délais, aux citoyens qui choisissent le nom ou le prénom qui ancre leurs identité et culture spécifiques